

RÉSUMÉ DE PROJET

Sous-volet 3.2 – Approche interrégionale

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE PROJET							
Titre du projet :	Berce du Caucase : stratégies de lutte pour un nouvel envahisseur en terres agricoles						
Nom du demandeur :	Université Laval						
Numéro de projet :	PV-3.2-2014-002	Durée du projet :	4 ans	Date de début du projet :	Printemps 2014	Aide accordée :	234 858 \$

RÉSUMÉ

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*; *Apiaceae*) est une plante exotique eurasiatique envahissante particulièrement nuisible. La sève de la berce contient des composés chimiques (furanocoumarines) qui, au contact de la peau et avec exposition à la lumière, provoquent des dermatites sévères qui s'apparentent à des brûlures du second degré (Tiley et al. 1996). Les feuilles larges de la berce font ombrage et éliminent aussi le couvert végétal naturel et contribuent à dénuder les sols qui deviennent alors susceptibles à l'érosion, particulièrement en bandes riveraines (Pyšek et Pyšek, 1995). La plante, qui peut atteindre une taille de 5 m, se reproduit lors de sa troisième, quatrième ou cinquième année de croissance, puis meurt (Pergl et al. 2006). Elle se propage uniquement par graines qu'elle produit en très grand nombre (jusqu'à 50 000 par plant; Perglová et al. 2007). La berce pousse bien sur sol humide inondé de manière périodique, mais peut aussi proliférer sur des sols bien drainés. La dissémination naturelle des semences sur de grandes distances se fait essentiellement par voie d'eau (les graines flottent). Comme la plante est spectaculaire, elle est aussi propagée volontairement par des horticulteurs amateurs qui apprécient ses qualités ornementales.

La littérature scientifique sur la biologie de la berce du Caucase et son contrôle est relativement abondante (quoiqu'essentiellement en provenance d'Europe) et il est plus intéressant d'explorer de nouvelles avenues de recherche appliquées au contexte québécois que de répéter les mêmes expériences avec des résultats qui seront probablement très similaires. Aussi, certaines facettes du contrôle de la berce en contexte québécois seront explorées dans la demande de subvention proposée au FRQNT (voir plus loin). Nous proposons ici un projet de lutte à la berce complémentaire à celui qui a été proposé au FRQNT et qui se concentrera principalement sur le type d'envahissement qui sera vraisemblablement rencontré le plus souvent chez les producteurs agricoles, c'est-à-dire le long des fossés et des cours d'eau. Les expériences que nous proposons se feront sur le terrain avec des techniques accessibles et transférables aux intervenants du milieu. Les traitements respecteront les principes de la lutte intégrée, c'est-à-dire qu'ils combineront les propriétés de plus d'un moyen de lutte pour ainsi obtenir une plus grande efficacité dans des délais relativement courts (moins de cinq ans). Ils seront aussi le plus respectueux possible de l'environnement, sans pour autant écarter l'usage occasionnel d'herbicides dans les cas où cela serait la seule option possible. Le but ultime du projet est de développer une méthode de gestion adaptée aux producteurs agricoles pour qu'ils puissent éradiquer une population de berce avant qu'elle ne prenne de l'expansion.